

Règles et conditions des activités du



Sommaire

Règles de fonctionnement aux activités de cuisine	2
Règles de fonctionnement aux activités de jardinage	3
Règles de fonctionnement au Défi Vélo Entraide	4

Règles de fonctionnement aux activités de cuisine

Règles et conditions

Règles d'hygiène

- 1- Se laver les mains avant le début de la cuisine
- 2- Porter un filet ou un chapeau (pour les cheveux longs, les attacher sous le filet ou chapeau)
- 3- Mettre des gants si blessure aux mains
- 4- Enlever les bagues si possibles
- 5- Goûter la nourriture avec un ustensile
- 6- Porter des souliers fermés (pas de sandale, ni soulier à talon haut)
- 7- Se laver les mains après avoir manipulé la viande crue
- 8- Porter un tablier
- 9- Ne pas porter un linge à vaisselle sur l'épaule

Règles de salubrité et de sécurité:

- 1- Ne pas mélanger la viande crue avec les autres aliments
- 2- Toujours réfrigérer les restants le plus vite possible
- 3- Avertir si on se déplace avec un plat
- 4- Essuyer l'eau sur le plancher

Engagement:

- 1- Participer à tour de rôle à faire la vaisselle et au rangement
- 2- Être motivée à participer à chacune des tâches
- 3- Respecter l'animatrice et les participantes ou participants
- 4- Respecter l'équipement mis à notre disponibilité
- 5- Aviser l'animatrice si un bris de matériel



Règles de fonctionnement aux activités de jardinage

Règles et conditions

Je consens à ce que mon enfant utilise des outils de jardinage tels que, des pelles, des râteaux, etc.

J'aviserai le Service d'Entraide de Pintendre si toutefois mon enfant était absent au moins 2 jours avant l'atelier.

Le Service d'Entraide de Pintendre se réserve le droit d'expulser un enfant qui ne suivrait pas les consignes de sécurité demandées et qui porterait danger à sa santé ou à celle des autres.

J'accepte que mon enfant participe aux ateliers de jardinage organisés par le Service d'Entraide de Pintendre, situés au jardin communautaire de Pintendre près du parc Des petits jardins.

Matériel à apporter:

Mon enfant doit apporter avec lui à chacun des ateliers de jardinage;

- 1- Sa collation (non obligatoire)
- 2- Son chapeau et des vêtements appropriés
- 3- Gants de jardinage (non obligatoire)



Règles de fonctionnement au Défi Vélo Entraide

Décharge

En acceptant de m'inscrire et de participer au GRAND DÉFI ENTRAIDE, je, par la présente, consent à décharger et à renoncer à tout recours contre la Cité Sportive et/ou le service d'entraide Pintendre, ses administrateurs, employés, bénévoles, commanditaires, partenaires et collaborateurs, de toute responsabilité ou réclamation découlant de ma participation à cet événement, sur le site, sur le parcours et à tout endroit relié à l'événement, même si cette responsabilité ou réclamation découle de la négligence ou faute de la part des organisateurs de l'événement.

Je suis conscient que la participation à une épreuve sportive comporte des risques. Je consens à ne pas participer si je ne suis pas physiquement apte et bien entraîné. J'aviserais le Grand Défi Entraide, le cas échéant, de mon désir de relever un autre des défis proposés. J'assume tous les risques associés à l'événement et ne tiendrai pas les organisateurs de l'événement responsables de toutes blessures, décès ou pertes matérielles encourus en lien avec ma participation et renonce à tout recours et toute réclamation contre eux.

Je donne la permission aux organisateurs de l'événement d'utiliser à quelques fins que ce soit toutes photographies, vidéos ou tout autre compte rendu de ma participation à cette épreuve et ce, sans rémunération.

Consignes de sécurité pour la randonnée Défi Vélo :

Le participant doit :

- 1- Lorsqu'il circule en groupe de deux ou plus, le faire à la file. En aucun cas, la file ne peut comporter plus de 15 usagers.
- 2- Sur une piste cyclable et récréative, toute vitesse ou toute action susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des usagers ou la propriété est interdite. Il est important de respecter la signalisation affichée.
- 3- Avoir un vélo et un casque protecteur obligatoire en bon état.
- 4- Avoir une préparation physique adéquate pour le Défi Vélo.

Reconnaissance de risques :

Je reconnais les aspects suivants se rapportant à ma participation à toutes activités **DU SERVICE D'ENTRAIDE DE PINTENDRE** :

1. Je connais la nature des activités en question et j'accepte qu'il y a toujours un risque de blessures graves et même de mort, associé à ma participation à toutes activités récréatives organisées, incluant les démonstrations, compétitions et autres activités similaires faisant partie des activités **DU SERVICE D'ENTRAIDE DE PINTENDRE**;
2. Je comprends que toutes les règles de sécurité applicables à ma participation doivent être suivies;
3. Je me retirerai immédiatement de toute participation et j'aviserais les autorités les plus proches si à quelque moment que ce soit j'ai le sentiment ou j'observe une situation non sécuritaire ou comportant un danger inhabituel, ou si j'éprouve des difficultés au niveau de ma condition physique, émotionnelle ou mentale ou au niveau de mon équipement.

